L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI, 24 JANVIER 1889.

New York College of Music.

Cette institution qui fut incorporée à New York en 1878 y marche à pas sûrs et continus, grâce à l'excellente façon dont elle est administrée ; grâce à la valeur éprouvée de ses professeurs, grâce aux qualités sérieuses qu'on exige de tous ceux qui s'y initient.

Ce conservatoire de musique joint aussi la pratique à la théorie ; et à cet effet il donne périodiquement, tous les mois croyons nous, des soirées où sont entendus chanteurs et instrumentistes ; soirées souvent citées à New-York.

Nous avons eu l'occasion d'en parler ici à plusieurs reprises, et nous est un plaisir de revenir une fois de plus.

En effet qu'aimi vent bien nous adresser le programme du plus récent de ces concerts et il ajoute que bonne partie de ce succès a été attribuable à un talent tout sympathique, que connaît bien le public de la Nouvelle-Orléans : Mlle Berthe Pemberton, dont les études persévérantes, sévères ont remarquablement développé la valeur comme théorie, comme exécution.

Dans cette soirée elle paraissait à côté d'artistes très en vue et depuis longtemps ; mais nul n'y a plus brillé qu'elle.

Elle s'est fait entendre dans le *trio* en *ut mineur*, de F. Mendelssohn, dans une *Gavotte*, de Otto Floersheim ; *l'Etude en sol*, de M. A. Lambert ; un *air de Joseffy* et *Gigue et Variations*, de J. Raff.

Ce nous est plaisir de noter le succès toujours croissant de Mlle Berthe Pemberton ; nous espérons avoir bientôt l'occasion de constater celui de Mme Pemberton-Hincks, sa sœur, engagée, pour trois ou quatre concerts, à des conditions brillantes.

Théâtre de l'Opéra.

Le Prophète—grand opéra en 5 actes et 7 tableaux—Meyerbeer et Scribe.

Pas n'est besoin de *l'être* pour prédire que *le Prophète*, dont la reprise a lieu ce soir, fera salle comble. Cette partition dont les beautés semblent se multiplier davantage à chaque audition nouvelle, a été l'objet de fréquents débats.

Elle a maintes fois occupé l'attention du monde musical, du monde de la critique, elle a soulevé bien des controverses au sein de toutes les écoles. Mais empressons de le noter, aucune de ces discussions n'eut pour objet de contester un moment l'immensité de la composition ; le débat était relatif seulement, et à l'effet de déterminer qu'elle *le Prophète* occupadans l'œuvre de Meyerbeer. Et ce sera l'une des plus grandes gloires du maître que jamais un ne se soit définitivement entendu là dessus.

Vous avez sans doute votre choix, lecteur, comme nous avons peut être le notre, mais il n'en est pas moins que l'admiration s'attache au radieux quatuor : *Robert le diable—Les Huguenots—Le Prophète—Africaine* ; elle demeure suspendue entre ces superbes productions ; elle n'ose se prononcer sans retour.

On a plus d'une fois dit, écrit que *Le Prophète* était l'ouvrage auquel Meyerbeer donnait la suprématie sur les autres. On fait beaucoup parler les grands hommes et nous ignorons si en dire là est vrai.

Ce qui est manifeste, ce qui est incontesté, c'est que cette création porte la griffe d'un géant ; c'est que jamais Meyerbeer n'a mieux manié les voix ; jamais il ne fit plus puissamment chanter, rugir les masses orchestrales. Il est bien des moments dans cet incomparable *Prophète* où l'on peut presque dire que l'inspiration va jusqu'à la surabondance. C'est une union constante, étroite de science et d'imagination.

Nous avons beau fouiller notre mémoire, nous n'y retrouvons plus la date à laquelle *Le Prophète* fut exécuté ici pour la dernière fois. Nous n'avons pas le temps, à cette heure, de faire des recherches dans les liasses de l'*Abeille* et en cela nos souvenirs nous trahissent.

Nous croyons cependant que notre public y a entendu M. Tournié : mais est-ce dans l'ouvrage entier ou dans le troisième acte seulement, ainsi qu'il nous le semble.

Quoiqu'il en soit l'intervalle est long et nous gagerions que *le Prophète* est presqu'entièrement une nouveauté pour nombre de ceux qui viendront l'entendre ce soir. Et de ceux-là, en vérité, nous jalousons la jouissance ; mais non, car cette jouissance, nous le redisons, revient dans toute son intensité, chaque fois qu'on se reprend à écouter ces inépuisables chef d'œuvres.

La distribution en est comme suit : *Jean de Leyde*, M. Berger ; *Fidès*, Mme Vandiric-Fischat ; *Bertha*, Mme Lematte-Schweyer ; *Zacharie*, M. Plain ; *Oberthal*, M. Feitlinger ; *Mathisen*, M. Bélisson ; *Jonas*, M. Pégutlan.

Au second tableau du troisième acte, le ballet des *Patineurs*, où Mlle Didan donne le pas de la frileuse. Personne n'a oublié l'exquise musique écrite par le compositeur pour ces divertissements. Au dernier tableau (5me acte) l'incendie, l'écroulement que l'on sait ; spectacle d'un réalisme, toujours très saisissant.

Après demain samedi : *Carmen*, en matinée ; le soir : *Freischütz*.

A l'étude l'*Etoile du Nord—La Reine de Chypre—Lohengrin*.

Dimanche soir, représentation extraordinaire au bénéfice de l'Union Française.

Académie de Musique.

THE LITTLE TYCOON.

La direction ne s'était pas méprise quand, elle avait fondé de brillantes espérances sur le *Little Tycoon*. Le fait est que, depuis dimanche, la vogue ne s'en est nullement ralentie ; hier encore, à la matinée, à la soirée, c'était toute foule compressée, arrivant dès la première heure et donnant l'assaut au guichet du contrôleur, pour obtenir les meilleurs siège.

La location de ce soir est non moins encourageante ; et il est probable qu'il en ira ainsi jusqu'à samedi soir, tetme de l'engagement de la troupe actuelle.

Cette troupe nombreuse est formée, fonctionne depuis longtemps déjà. Les sujets s'en sont habitués les uns aux autres et il en résulte que tout cela marche, roule avec beaucoup d'ensemble. Or ce roulement-là est la première des conditions dans les pièces de ce genre ; sans lui viennent les lenteurs, les solutions de continuité et le public se congèle.

N'allez pas nous demander une analyse du *Little Tycoon* ; nous en serions fort empêché ; nous prosaïsmes même que la chose nous serait absolument impossible. Ce que nous pouvons, nous devons dire c'est que l'ouvrage est amusant et que la traversée du premier acte, à bord d'un des steamers de la ligne du White Star, traversée qui ne dure pas moins d'une heure et demie, s'il vous plaît—et c'est long au théâtre—paraît courte à tout le monde, et tout le monde reste sur le pont, ou dans la salle, pour parler plus clairement.

The Little Tycoon sera redonné ce soir pour la sixième fois.

Dimanche prochain 27 janvier, première soirée de M. Theodore Hamilton, dans *Jekyll and Hyde*.

Grand Opera House.

La comédie **7—20—8** a disparu de l'affiche hier soir, après avoir donné cinq recettes et valu un franc succès à la troupe qui nous fera ses adieux samedi soir. Jusqu'à cette date elle jouera la comédie intitulée : *Lore in harness*, dont la première représentation a lieu ce soir.

On la cite comme l'une des mieux réussies de cette troupe que l'on n'oubliera pas et dont le retour sera certainement bien accueilli, si, comme il le fait espérer, il a lieu la saison prochaine.

Dimanche rentrée de celle que depuis tant et tant d'années, on appelle la petite Lotta. Pas n'est besoin de dire que nulle soubrette ne fut plus populaire que celle-là aux Etats Unis.

Musée-Théâtre.

Ce très populaire établissement est ouvert tous les jours, dimanches compris, de 10 heures du matin à 10 heures du soir. Curiosités de toutes sortes ; troupes variées. Prix d'entrée, 10 cents.

Le Carnaval à Montréal.

Une élégante petite brochure illustrée, que nous recevons de M. C. C. Clapham, secrétaire du Comité de Réception de la Presse, nous apprend que, cette année encore, le Carnaval sera célébré avec éclat, à Montréal, Canada. Les fêtes commenceront le lundi 4 février et se prolongeront jusqu'au samedi 9 inclusivement.

Elles consistent en jeux de toutes sortes : concours de patinage, pour enfants et grandes personnes ; érection d'un palais de Glace, éclairé à l'électricité ; attaque, défense, assaut et capitulation du dit Palais ; illuminations générales, grande procession de chars allégoriques ; costumes luxueux de diverses époques ; scènes carnavalesques illustrées, animées, feux d'artifices ; courses ; défilés d'équipages et cavaliers ; courses sur la glace ; dîner donné par le *Montreal Snowshoe Club* ; distribution des prix à l'Hôtel Windsor ; illumination finale du Palais de Glace et de tous les édifices publics. Bal.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1889—Indications pour la Louisiane : Temps généralement pluvieux, excepté dans la partie sud-est ; température presque stationnaire ; vents d'est tournant au sud.

Température du 22 janvier 1889.
Thermomètre de E. & L. CLAUDIN, Opticiens.
No 142 rue du Canal.

	Entre Carondelet et Baronne.	
	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	50	10
9 H. M.....	54	12
3 P. M.....	54	12
6 P. M.....	54	12

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John E. Hunnicut à Mlle Olivia Greenleaf.
Stephen Brown à Mlle Mary Dobey.
Charles Strayhorn à Mlle Emma Taylor.
Albert Smith à Mlle Alice Humphrey.
William Wedlock à Mlle Lizzie Jones.
A. P. August à Mlle Lucinda Daniels.
Peter Ellerbusch à Mlle Margaret Bulling.
Joseph Baldo à Mlle Caetilia Galiano.
Victor Zatarain à Mlle Josephine Mott.
Peter Porovich à Mlle Anna Tripcovich.

Naissances.

Mme Henry Otte, un garçon.
Mme A. G. Friedricks, une fille.
Mme James Bohlar, un garçon.
Mme Maximin Tulagne, un garçon.
Mme G. N. Mylon, une fille.
Mme Wm Gilpert, une fille.
Mme Guiseppe Montalbano, un garçon.

Décès.

Thomas Moore, 15 ans, 68 rue Calliope.
Anthony J. Hancock, 38 ans, rue Gasquet, près Villeré.
Estelle Reinecke, 35 ans, Grande route St Jean.
Mme E. Gerard, 71 ans, Birmingham.
Patrick P. Swan, 47 ans, 813 rue Bourgogne.
Enfant de sexe masculin de Mme O. Gressler, une heure, 1[illegible] 122 rue Valence.
Annie C. Brown, 21 ans, 129 Avenue Atlantic.
Auguste L. Cabaniol, 2 mois, 53 rue St Pierre.
William Jones, 90 ans, rue Jean, près Magasine.
Thos Trower, 6 jours, First et Fulton.
Mary E. Kaufman, 2 mois, 122 rue Bourgogne.

Cas de diphthérie rapportés au No 30 1/2, rue Tonti, côté nord et au No 31 rue Verret.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

J. C. Aleix au Cosmopolitan Building and Loan Association, deux terrains bornés par les rues Gayoso, Dupré, Dumaine et St. Philippe, $165.

Victor A. Thomas à Mme Rosina Cosgrove, un terrain borné par les rues Religieuse, Race, Orange et St. Thomas, $1200.

Mme Agnes Nicoll à Adam Wagatha, Jr., un terrain borné par les rues Josephine, Magnolia, Jackson et Louisiana, $800.

Mme A. Doriocourt, Jr. à William C. Kinsella, douze terrains bornés par les rues St. Jean, Washington, Lopez et Gayoso, $750.

G. Brown au Ladies Unsectarian Aid Society, un terrain borné par les rues St. Joseph, Julie, Carondelet et Baronne, $6000.

G. Wolman à Philip Carroll, un terrain borné par les rues Magnolia, Poydras, Lafayette et Clara, $1500.

Cour de Circuit.—Manuel Reilly comparaîtra aujourd'hui sous la prévention d'avoir mis de la fausse monnie en circulation.

Le juge Marks a demandé une nouvelle audition de cause pour son client Peter Krammer.

Cour Civile.—A. Truffant Holly contre Chas E. Kells.—Jugement en faveur du demandeur.

L'Etat ex-rel. Giuseppe Di Carlo contre John Abbott.—Jugement rendu absolu. La séquestration est ordonnée.

Chicago, St. Louis and N. O. R. R. Co. contre J. D. Houston.—Jugement en faveur de la compagnie.

Unity Club contre Marx Levy.—Jugement contre le défendeur.

S. Picard contre ses créanciers.—Un verdict de culpabilité est rendu et le demandeur est mis en liberté sur parole en attendant la demande de nouvelle audition de cause.

Les successions W. F. Mellen, John Hurley et femme, Lucien Augustin, Alice Turner, Owen Kieran, James Brenford et femme et Jeanne O'Brien sont ouvertes.

Mme Marie O'Brien contre son mari, pour obtenir la séparations de biens.

U. K. Fairbank & Cie., contre Albert A. Martinez pour $125.66.

MM. E. P. Cousin et J. E. Brugère ont été admis à pratiquer.

Le procès intenté par Cornelius McCarthy à la fonderie Whitney pour $15,000 de dommages pour blessures reçus par lui au service de celle-ci s'est terminé par un verdict accordant au demandeur $7,500 de dommages. Le jury se composait de MM. Wm. P. Brody, Chas. Fisher, Geo. Mc Lolly, Thos J. McCarthy, Alph. Billot, Geo. F. Knox, Edw. Keenan, Louis Abadie, L. W. Kurten, Frank Smith, Frank Kerrman, et Aug. Angladé.

Cour Criminelle.—Section A.—Chas. Alexander, reconnu coupable d'outrage sur une négresse qu'il attaquait le 28 septembre 1888, le long du People's canal, et intimida, le revolver au poing, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Jack Thomas, accusé de voies de fait sur la personne de Thos S. Nolles, le 17 avril 1888, au bureau de vote situé au coin des rues Magasins et Delord, a été acquitté ainsi que M. Dennis, Dirwning, accusé d'avoir attaqué le même jour M. C. K. Burdeau au bureau de vote du 13me ward.

Frank R. Waters et Peter Kiernan, libelle, le jury s'est retiré à 4 heures de l'après-midi et à 9 heures n'avait encore pris aucune décision.

Section B.

Louis A. Gourdain, achat illégal de marchandises. Acquitté.

Andrew Jackson, voies de fait, acquitté.

W. H. Brown, voies de fait et Jean Abadie, détournement, ordonnances de non lieu.

Saengerfest.—Le comité local qui s'occupe de l'organisation du Saengerfest s'est réuni de nouveau hier soir à la Salle Grunewald, sous la présidence de M. Maximilien Herrmann qui a annoncé que les résultats obtenus jusqu'ici en ce qui concerne les souscriptions sont très encourageants et assurent déjà le succès de l'entreprise.

Sur les 80 livrets de souscription distribués 22 seulement sont rentrés.

M. Herrmann a demandé que l'on fît rentrer les autres d'ici au 1er février, époque à laquelle doit être ouverte le fonds de garantie.

Les souscriptions nouvelles sont comme suit :

$250.

M. Vandyrbanck, Phil. Werlein, par l'entremise de Henry Marx.

$100.

John Schutt, J. Ward Carley, Jr., Carl Kohn.

$75.

Phil. Hirsch, Lawrence Fabacher.

$50.

John Henry, Ed. G. Schleider, Peter Hellwege, Frank Vatter, Koeckert & Walle, G. Hollerbach, John Schellang, Sr., Dr O. Czarnowski, B. J. Montgomery, Jos. Voegtle, F. Hoehle, F. W. Breneisen, S. Michel, A. Koenig & Son, Fred. Peters, Dr F. Loeber, R. Protscher, W. B. Riggross.

$25.

H. Skerp, R. Wonsso, Wackerbarsh & Soseph, Hermann, Roche, C. H. Schaefer, Steinbards & Co., F. Marks, S. A. Moritz, F. A. Lambert, H. F. G. Schaefer, Dr D. R. Grube, Emile H. Rosenfeld, Alf. Tiffer, Rev. L. P. Heintz, Jules Simino, John Mathes, H. Schwartz, Phil Pfaeffer, Alfr. Briffard, E. G. Wunderlichj, Emile Kuntz, H. Pilger, F. Hanlan, Mrs E. Hetushein, R. V. Girling, P. O. De Pass, Jacob Gray, Jos Schweizer, Paul Blum, A. H. Moths, Geo. Meisler, Hugh Mc Mannus, Brice Sanders, Chas Cech, John S. Wallis, O. Brillat, P. A. Lelliane, A. O. Jones, H. Gastrock, Henry Bensel, A. F. Buhlmann, Chas A. Orleans, D. Bernardi, Elkin & Co., Emile Baumann, W. G. Tebault, Leefe & Fink, H. N. Siebrecht, L. Levy, J. Sohuh, A. Viosca, John R. McHale, John J. Maginnis, W. H. Lippman, Covington, John A. A. Betat, Dr O. Salomion, Ed J. Delight, Dr L. H. Von Gohren, R. McWilliams, C. T. Kelsko, R. M. Frank, E. Ernst, Jr, Jos Bubler, G. A. Lanaux, S. P. DeBrutte, Chas Duerr, P. L. Cusachs, J. B. Wood's, J. Bonderangel, Robt. Mogell, C. C. Keppler, W. O. Hurt, W. O. Hall, Chas. Folsson, H. Newgass, Sam. J. Hart, Bernard Bruenn, Chas. A. Thiel, Andore Newmann, F. T. Royer, Wm. Graffe, Baumgarden & Friedrichs, J. J. O'Connor, W. H. C. Robinson, Mrs [illegible] Mellinger, Chas. Schnauder, John Schmier, L. T. Houlig, John Mahmer, Henry Pohlmann, Henri Tebbe.

Mort subite.—Hier matin, à 9 heures, un nommé Armand Desarzant, âgé de 63 ans, qui était occupé à fendre du bois chez lui, rue Maudeville No 212, s'est plaint d'une douleur au côté à son fils qui l'a aidé à rentrer dans la maison où il a succombé au bout de quelques minutes à une hémorrhagie pulmonaire.

Accident.—Hier matin, à 8 heures, est arrivé par le train du N. E. R. R. Thos. White, un chauffeur de cette ligne, qui avait reçu sur la tête un gros morceau de charbon à la station de Slidell. Il a été transporté à l'hôpital.

Licences.—A la requête du maire, le Chef de Police a ordonné à ses agents de mettre en fourrière tous les véhicules qui ne portent pas attachés d'une façon permanente les plaques de licence de 1889.

Vols.—Un nègre du nom de Wm. Wright, qui avait pénétré hier matin, à 2 heures, chez Mollie Johnson, rue Bienville, No 40, et s'enfuyait avec deux chaises faute d'avoir trouvé mieux, a été arrêté au coin des rues Perdido et Franklin par le sergent Walshest et caporal Conrad.

A 4 heures du matin on a arrêté dans le même voisinage, ensoigné Gasquet et Perdido, un nègre du nom de Wallace Green, qui venait de voler du linge qui a été retrouvé en sa possession.

Paragraphes.—Mardi soir une petite fille de couleur a été blessée au marché Washington par un jeune nègre du nom de Joseph Raymond, qui après lui avoir donné un coup de couteau s'est enfui. Il a été arrêté.

—Mme King, propriétaire d'une pension privée au No 72 de la rue Union, a trouvé mort dans sa chambre un de ses pensionnaires, John Pule, âgé de 40 ans et qui était malade depuis quelques jours.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le journal le Gaulois. Le général Boulanger. Les prochaines élections.—Le duc d'Aumale.

Paris, 23 janvier—Le journal le *Gaulois* confirme la nouvelle que le gouvernement a décidé de rappeler le décret d'exil contre le duc d'Aumale.

La Ligue des patriotes a lancé un manifeste en faveur du général Boulanger relativement à sa candidature comme membre de la chambre des députés dans le département de la Seine.

Le manifeste dit que le général Boulanger est le représentant du vœu de la nation.

Les journaux boulangistes accusent le gouvernement d'avoir envoyé des instructions aux maires des différents arrondissements, les requérant de faire une tournée électorale dans leurs quartiers, pour y soutenir la candidature de M. Jacques, le concurrent du général Boulanger.

Rente Française.

Paris, 23 janvier. — Le trois pour cent est coté à 83 francs 5 centmes.

Rumeur semi-officiellement démentie.

Paris, 23 janvier—La nouvelle annonçant que le décret d'exil contre le duc d'Aumale devait être revoqué, est semi-officiellement démentie.

M. de Lesseps et le général Boulanger.

Paris, 23 janvier—M. de Lesseps a donné un dîner aujourd'hui en l'honneur du général Boulanger.

Celui-ci s'est beaucoup entretenu avec M. de Lesseps du projet du canal de Panama, et a exprimé l'espoir que l'entreprise serait un succès.

M. Floquet.

Paris, 23 janvier—Le premier ministre Floquet a fait part confidentiellement au sénateur Renault, de l'intention du gouvernement de rappeler le décret d'exil contre le duc d'Aumale.

Amnistie.

Madrid, 24 janvier—Le gouvernement a lancé un décret accordant une amnistie à tous ceux qui ont commis des délits politiques et de presse, ainsi qu'aux soldats qui ont pris part au soulèvement qui eut lieu à Madrid en 1886.

Le Czar—Société Slave.

St. Pétersbourg, 23 janvier—Le Czar a accordé à M. Vishnegroiski 4000 roubles de plus par an, en reconnaissance de ses services comme ministre des finances.

Le nombre des membres de la Société Slave augmente rapidement. Cent marchands et manufacturiers de Moscou ont joint l'organisation.

Traité commercial entre l'Italie et la Suisse.

Rome, 23 janvier—Le traité commercial entre l'Italie et la Suisse a été signé par les deux gouvernements.

Le Mahdi—Emin Bey et Stanley.

Sonakim, 23 janvier.—Un missionnaire est arrivé ici de Khartoum, et dit que 35,000 des partisans du Maahdi sont partis de cette ville en décembre dernier, pour faire une attaque finale sur l'Egypte.

Un courrier du gouvernement qui a apporté des nouvelles au sujet de Slaten Bey, déclare positivement que le bagdge et l'étendard de Emin et de Stanley sont à Omdurasman, et que le bruit courait qu'Emin Bey et Stanley étaient prisonniers près du Nil.

Le Prince Alexandre de Battenberg.

Londres, 23 janv—La presse autrichienne demande avec instance au prince Alexandre de Battenberg de joindre l'armée autrichienne. Celui-ci le fera probablement au printemps.

Abdication prochaine du prince Ferdinand de Bulgarie.

St Pétersbourg, 23 janv—Des rapports arrivant de Bulgarie tiennent le gouvernement sur le qui-vive. L'abdication du prince Ferdinand n'est plus qu'une question de jours. Les évêques orthodoxes se préparent à le dénoncer comme un oppresseur de la foi.

Le *Grashdanin* dit que les Jésuites protégés par le prince font une propagande active parmi les paysans, promettant aux convertis des privilèges que l'on n'accorde pas aux orthodoxes. Une société slave envoie tous les jours des télégrammes demandant des procédures contre le prince Ferdinand. Des mesures ont prises aussitôt après l'abdication de Ferdinand, pour empêcher le retour du prince Alexandre sans le consentement du Czar.

Ukase frappant les étrangers exploitant les mines de Russie.

St. Pétersbourg, 23 janvier—Un ukase a été lancé pour mettre en vigueur la loi du 26 mars 1887, relativement aux étrangers qui ont des intérêts dans les industries minières de la Pologne. Il est interdit aux étrangers d'aller à la recherche des mines en dehors de leurs propriétés particulières ; ceux qui avaient obtenu des droits à cet égard avant 1887, dans les districts qui leur avaient été assignés, conservent ces droits. L'ukase frappe spécialement les spéculations des Allemands et de membres d'autres nationalités dans les mines de la Pologne. A partir d'aujourd'hui, les mines nouvelles doivent être possédées et exploitées par des Russes.

La commission Parnell—Un témoignage intéressant.

Londres, 23 janvier. — Aujourd'hui, devant la commission Parnell, Dennis Tobin a déposé qu'il était membre de la bande des chevaliers de clair de lune de Kilkenny ; il a déclaré que quand les membres de la société étaient assermentés, le chef leur signifiait que, par ordre de la ligue, on devait faire main basse sur les tenanciers qui payaient leur loyer et de les dépouiller. Les chevaliers du clair de lune étaient classés en divisions, dont chacune recevait des ordres d'un capitaine qui fournissait des armes à ses hommes.

Quand on n'avait pas à se servir d'armes, on les faisait disparaître ; on les mettait en sûreté. Les chevaliers du clair de lune étaient payés pour les méfaits qu'ils commettaient. Le témoin a reçu cinq livres pour avoir enlevé le troupeau d'un fermier dont on était mécontent. Une autre fois, les hommes de sa bande ont reçu 7 shellings P. D. chacun pour avoir tué les bestiaux de la ferme de Mlle Thompson.

Tobin a fait le récit d'une série de méfaits du même genre auxquels il avait pris part, entraînant avec complaisance dans les détails, sans témoigner le moindre regret de ce qu'il avait fait.

Son témoignage sur les chevaliers du Clair de Lune diffère de celui des autres qui généralement avaient décrit leurs exploits et ceux de leurs compagnons comme ayant été accomplis par des groupes formés d'une façon toute fortuite.

Tobin a déclaré que les chevaliers du Clair de Lune de Kerry étaient un corps régulièrement organisé et fonctionnant d'après des règles reconnues et ayant une constitution particulière.

Au contre-interrogatoire fait par M. Michael Davitt, le témoin a dit qu'il ne s'agissait pas dans ces expéditions de razzias de se procurer des bœufs à bon marché. C'étaient des expéditions qui se faisaient conformément aux réglements de l'Ordre. Il serait été incroyable pour attaque à main armée ; jamais pour vol. Il a avoué qu'il était sous la protection de la police ; mais le témoignage qu'il donnait n'était pas le résultat d'une entente avec la police.

La reine Victoria et l'ex-impératrice Frédéric.

Londres, 23 janvier—La reine Victoria et l'ex-impératrice Frédéric rendront prochainement visite à la reine d'Espagne, à St. Sébastien ; elles s'embarqueront à Soona.

Le National Zeitung.

Berlin, 23 janvier—Le *National Zeitung* discutant la politique coloniale du gouvernement, déclare que si l'indépendance du Zanzibar et nécessite de Samoa ne sont menacées par l'Allemagne.

Tout en que veut celle-ci, c'est de préserver les droits acquis par les Allemands dans ces régions. Il faut se méfier des intrigues des Américains à Samoa, car ceux-ci violent les traités qui existent actuellement.

Renforts.

Bremerhaven, 23 janvier—Des renforts pour la flotte allemande dans les eaux samoanes sont partis d'ici aujourd'hui sur le steamer "Nuirenberg," de la ligne North German Lloyd.

La Gazette de Cologne.

Berlin, 23 janvier.—La *Gazette de Cologne* écrit qu'elle tient d'une source autorisée, que l'Allemagne et l'Angleterre ont entamé des négociations sur la question relative à Samoa, dans l'espoir d'arriver à une entente mutuelle.

Tous les rapports contraires sont erronés.

La question des droits d'auteur, au Canada.

Ottawa, Ontario, 23 janvier—Une députation de l'Association Canadienne des droits d'auteur est allée trouver le gouverneur-général, hier, pour lui demander de modifier la loi. Voici en quoi consisteraient les changements : Toutes les fois qu'un auteur ou ses représentants légaux refusent ou négligent de s'assurer le droit exclusif de publication de ses ouvrages, toute personne domiciliée au Canada, devrait pouvoir se procurer une licence pour imprimer et publier les dits ouvrages, moyennant un droit de 10 pour cent sur la vente en détail de chaque exemplaire de l'ouvrage.

WASHINGTON.

CONGRES.

Sénat.

Washington, D. C., 23 janvier—M. Chandler donne avis que vendredi de cette semaine, ou plus tard, il demandera au Sénat de prendre en considération, sa résolution qui demande une enquête sur l'élection qui a eu lieu en Louisiane au mois d'avril dernier.

M. Gibson, de la Louisiane, dit qu'il ne s'opposera pas à cette enquête, si elle est demandée par un membre venant de la législature de la Louisiane ou de citoyens, mais il objectera à cette enquête si elle est faite simplement à la requête du sénateur du New Hampshire.

Département de la marine.

Washington, D. C., 23 janvier—Un télégramme a été reçu ce matin du commodore Gillis, commandant l'escadre du Sud de l'Atlantique, par lequel est annoncée l'arrivée du steamer des Etats-Unis *Swatara* à Montevideo. Il revient d'une croisière au détroit de Magellan et des îles Falkland.

Les steamers *Alliance* et *Tallapoosa* sont arrivés aussi, dit-on, à Montevideo. Tous les hommes de l'escadre sont en bonne santé.

Le comité des affaires étrangères du Sénat et la question de Samoa.

Washington, 23 janvier—Le sénateur Sherman, du comité des affaires étrangères a, ce matin, présenté un rapport sur les amendements suivants : aux allocations du corps diplomatique et consulaire, en vue de protéger les intérêts des Etats-Unis à Samoa, pour l'exécution des obligations et la protection des droits des Etats-Unis, en vertu du traité existant entre ce pays et le gouvernement des îles de Samoa, $500,000 ou la somme jugée nécessaire, est mise à la disposition du Président et la somme est disponible immédiatement.

Pour les travaux d'amélioration, pour les dépenses d'occupation de la baie et du port de Pogopago dans l'île Dutuila, Samoa ; et pour la construction des quais et bâtisses nécessaires pour cette occupation et pour l'établissement d'une station de charbon, $100,000 sont immédiatement mis à la disposition du Président qui en fera usage sans plus tarder.

Une hermite—Ancienne pécheresse.

Baltimore, 23 janvier—Il vient de mourir, la nuit dernière, dans une misérable hutte, non loin de la ville, une femme dont le nom a été jadis fort connu dans l'aristocratie de Paris et de Londres, mais qui, depuis huit ans, expiait dans la retraite les fautes et les folies de sa jeunesse.

Elle était connue à Paris sous le nom de Mme Guéran. Elle avait pour métier d'embellir le teint des femmes. Ses clientes étaient généralement des femmes d'un certain âge, dont le teint fatigué par les désipations leur causait auprès des amis qu'elles fréquentaient. Elles croyaient aux promesses de Mme Guéran, qui ne les leur épargnait pas.

A la première application du remède la figure des patientes se couperosait et enlaidissait. Pour apurer le sang, Mme Guéran demandait des prix exorbitants qui lui étaient invariablement payés ; elle avait, de cette façon, gagné beaucoup d'argent, et tout allait pour le mieux, quand tout à coup en 1875, elle fut arrêtée à Paris pour escroquerie au détriment d'une dame Nichols. Trouvée coupable, elle fut condamnée à la prison ; mais avant l'expiration de sa sentence, elle parvint à s'échapper et vint en Amérique.

A New York, elle fut frappée de remords et consulta un prêtre, sur les meilleurs moyens d'obtenir le pardon de ses fautes. Le prêtre lui conseilla de quitter le monde et de passer sa vie dans la prière et le jeûne.

Elle suivit cet avis ; elle vint ici, acheta une petite hutte, dans une partie retirée du comté de Baltimore.

C'est là qu'elle a vécu depuis, sans voir personne, excepté quand elle était obligée de sortir de chez elle pour aller acheter quelques provisions pour sa nourriture.

Pendant cette longue retraite, elle s'est toujours refusé toute espèce de luxe et souvent se flagellait elle-même ; elle passait à peu près tout son temps en prières. Pour favoris elle avait une douzaine de chats, autant de chiens, d'écureuils, de renards. Elle se portait à merveille ; elle n'a été malade qu'une semaine. Avant de mourir, elle avait reçu les sacrements de l'église catholique. Son véritable nom était Peynaud.

Election de sénateurs.

Charleston, Ouest-Virginie, 23 janvier—Les deux chambres de la législature se sont réunies à midi en session conjointe pour choisir un sénateur des Etats-Unis.

Le résultat a été comme suit :

Goff, rép., 41 voix ; Kenna, dém., 25. Voix perdues 23.

Il y aura un autre ballottage demain.

Topeka, Kans., 23 janvier.—La législature a réélu hier M. Plumb Sénateur des Etats-Unis, dont le terme expire le 4 mars prochain.

Minneapolis, Minn., 23 janvier.—M. Washburn vient d'être élu Sénateur des Etats-Unis.

Trenton, N. J., 23 janvier—Les deux branches de la Législature, en session conjointe, ont nommé aujourd'hui M. Mel'herson sénateur des Etats-Unis.

Une assemblée de l'Arbeiter Bund—Mesures à propos de l'anniversaire de l'exécution des anarchistes.

Chicago, 23 janvier.—Il y a eu, hier soir, un meeting des membres de l'Arbeiter Bund, pour s'entretenir des affaires de la société et élire les officiers.

Albert Avlini a pris la parole en allemand et s'est attaché surtout à réfuter les accusations portées contre le Bund par le chef de la police Hubbard et par l'inspecteur Bonfield. Il a déclaré que le but poursuivi par la société était en parfaite conformité avec la constitution.

J. A. Gasside a aussi prononcé un long discours.

Le Bund, a-t-il dit, n'a pas été créé pour détruire la richesse, mais pour égaliser les droits et les privilèges de toute la communauté. Le Bund n'a pas le droit de faire la guerre aux lois écrites ; il y a des bonnes lois. C'est contre l'opinion publique qu'il faut engager la lutte. Si le sentiment public était bien dirigé, Schwab et Fielden seraient demain hors de Joliet.

L'idée a été fort applaudie. M. Gaside a prédit qu'avant un an le Bund ne serait plus seulement un mouvement allemand et que les Américains en formeraient la majorité.

Les anarchistes et leurs partisans ici sont indignés d'une communication faite aux actionnaires du cimetière Waldhem par son surintendant ; cette communication dit-il, est absolument nécessaire pour que le scandale du 11 novembre, l'anniversaire de l'exécution des anarchistes enterrés à Waldhem, ne se reproduise pas dans l'avenir. Ce jour-là, 4000 personnes se sont rendues dans le cimetière ; des discours violents ont été prononcés.

Les propriétaires d'un grand nombre de terrains et de tombes se sont justement plaints de ce que l'on ait permis ces excès. Le cimetière ne peut servir de rendez-vous aux anarchistes ; il ne doit pas leur être permis d'y entrer en rangs serrés en l'un après l'autre pour y tenir des meetings.

On devrait restreindre ces commémorations annuelles de façon qu'il ne soit permis qu'aux amis et aux parents des décédés de venir déborer les tombes.

La communication a été référée au comité exécutif. Les anarchistes attendent avec anxiété la décision.

Un camelot parisien a imaginé une farce lugubre. Il vendait, sur les boulevards, au nez de la police, cet affreux petit instrument qui produit un cri de chien écrasé, en psalmodiant d'une voix caverneuse :

—D'ici ndez le dernier soupir de Prado !

Un horrible calembour :

—Quelle est la différence entre le bon Dieu et Pouf ?

—???

—C'est que le bon Dieu fit le monde en six jours et que l'Opihidéide en si bémol.

Athenee Louisianais.

Concours littéraire de 1889

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 juin 1888 jusqu'au 25 février 1889, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 20 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier d'office réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront ous dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles. Ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

LE VRAI DANS L'ART ET LA LITTÉRATURE.

Pour les hommes :

ULLOA, AUBRY, O'REILLY : LEUR RÔLE DANS L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE ; ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DU PAYS A LEUR ÉPOQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 3246.

SIGNA